

# LA GAZETTE DE GERMIGNY



Trimestriel d'informations de la commune de Germigny-l'Évêque

Germigny, paradis terrestre de la Brie,  
(Bossuet)

NUMERO 17

Avril-Mai-Juin 2012

## Dans ce numéro :

Le mot du maire 2

Elections et procurations 2

SCoT, AEU, PADD, etc. 3

Du côté de l'école 3

Manifestations au second trimestre 2012 4

Déchets verts et autres déchets 4

Histoire de Germigny La Grande Guerre (3) 5

Informations utiles 6

Passeports Bien-être à domicile 6

Plainte ou « main courante » ? 6

Les Associations 7

Les Rendez-vous des associations 7

Etat Civil Des nouvelles de GRIMM ! 8

## Ca s'est passé à Germigny



Nicole Brick, sénatrice, Jean-François Copé, député, Olivier Morin, conseiller général ont assisté le maire Patrick Rouillon et le Conseil municipal, lors de la cérémonie des vœux placée sous le signe de la simplicité et de la bonne humeur, en présence de nombreux élus des communes alentours et des Germinois.



Grand moment et grosse émotion pour les 120 choristes (de 8 à 17 ans) et les 70 musiciens de l'Ecole de Musique, qui, en compagnie de Bernard Ménil, après avoir remonté les Champs Elysées ont interprété la Marseillaise, le 18 mars lors de la cérémonie du ravivage de la flamme du soldat inconnu.



La municipalité a organisé un repas de fin d'année le 8 janvier, pour nos aînés, à la place du traditionnel colis de fin d'année. Après le repas, les participants se sont retrouvés sur la piste de danse. A n'en pas douter, ce fut un très bon moment pour tous.



Vif succès pour la soirée de la Saint-Sylvestre, organisée par le Comité des Fêtes. Les réservations étaient closes en quelques jours et près d'une cinquantaine de personnes se sont retrouvées en liste d'attente !

## A NOTER SOIGNEUSEMENT

**Vacances de Pâques**  
(du 16 au 27 avril)  
**Inscrivez vos enfants pour 1 ou 2 semaines au Centre de Loisirs,**  
(directement au Centre, aux heures d'ouverture)



Prochaine collecte des déchets extra-ménagers ou « monstres » : le mercredi 27 juin, à partir de 6h00.



### Election présidentielle

1er tour, le 22 avril

2ème tour, le 6 mai

### Elections législatives

1er tour, le 10 juin

2ème tour, le 17 juin

## Le mot du maire

Chères Germinoises, Chers Germinois,

C'est avec plaisir que je vous annonce que nous avons voté le budget de notre commune pour l'année 2012 et nous vous confirmons, que cette année encore, nous avons souhaité maintenir sans aucune augmentation les taux communaux des trois taxes soit foncier bâti au taux de 14,49%, foncier non bâti au taux de 34,18% et taxe d'habitation au taux de 11,36%.

Il va néanmoins de soi que vos impôts locaux augmenteront indéniablement eu égard aux augmentations des bases cadastrales votées par l'Assemblée nationale.

Quelques mots sur nos projets en cours pour 2012 que j'avais largement évoqués dans notre dernière gazette soit la reprise en sous œuvre de la dernière tranche de l'école maternelle, des travaux de toiture de notre mairie et de l'ancienne salle des fêtes, la création d'un terrain de tennis si les subventions à obtenir nous le permettent.

De plus, je vous confirme que les travaux de l'espace cinéraire devront prochainement débiter dans notre cimetière et c'est la société CIMTEA qui a obtenu le marché à la suite d'un appel d'offre.

De même, nous allons investir dans des plantations persistantes dans notre grand massif à l'entrée de notre village ainsi que devant le Foyer Polyvalent et des devis sont en cours de réalisations avec des paysagistes confirmés.

Enfin, j'attire votre attention sur le fait que tous ces travaux réalisés, depuis mon élection ainsi que celle de ma nouvelle équipe, ont été subventionnés à chaque fois avec la participation financière de tous nos partenaires, à savoir, Madame la Sénatrice Nicole BRICQ et Monsieur le Député Jean-François COPE, la Région Ile de France ainsi que le Département de Seine et Marne que nous remercions tous pour leur soutien actif, rendant ainsi la part communale des investissements réalisés plus cohérente avec nos finances.

Cordialement.

Patrick ROUILLON

### Vote par procuration

Un électeur ne pouvant pas se déplacer ou être présent dans sa commune d'inscription électorale lors des élections présidentielles et législatives 2012, a la possibilité de voter par procuration en choisissant un mandataire.

Le mandant (électeur absent ou empêché) et le mandataire doivent être inscrits dans la même commune, mais pas nécessairement dans le même bureau.

#### Où peut-on faire établir une procuration ?

- au tribunal d'instance du lieu de travail de l'électeur
- à la brigade de gendarmerie en zone rurale (Lizy-sur Ourcq) ou du lieu de travail de l'électeur

**Attention** : le vote par procuration doit être enregistré par les mairies au plus tard la veille du scrutin.

(A défaut de réception par la mairie du volet, le mandataire ne sera pas autorisé à voter)

#### Quelles règles faut-il respecter ?

Le mandant doit se présenter personnellement dans l'un des services cités ci-dessus et être muni d'une pièce d'identité. Les électeurs n'ont plus à produire de justificatif pour leur absence le jour du vote, une simple attestation sur l'honneur suffit.

Le choix du mandataire est libre, toutefois celui-ci doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant.

La procuration, en principe, est établie pour une seule élection, mais le mandant peut l'établir pour une durée limitée : soit pour un scrutin.

Dans ce cas, le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne le premier tour, le second tour ou encore les deux tours.

Soit pour une durée.

Lorsque la procuration est établie pour une période déterminée, le mandant doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre dans son bureau de vote.

Une procuration peut-être résiliée à tout moment.

Retrouvez toutes les informations relatives au vote par procuration sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (rubrique citoyenneté)

## Que signifie les acronymes : SCoT, AEU, PADD, TCSP, etc. ?



Dans le hall d'accueil de votre Mairie, vous avez peut-être remarqué 3 grands panneaux réalisés par la CAPM (Communauté d'agglomération du Pays de Meaux) dont le propos est de vous informer, sur les orientations de développement du territoire dont notre commune fait partie.

**Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** est un document d'urbanisme institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000. Il s'agit d'un document de planification urbaine qui fixe les orientations pour l'organisation du territoire, afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Le SCoT assure, à l'échelle de la CAPM, la cohérence des différents Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

### Quels sont les objectifs du SCoT du Pays de Meaux ?

Le SCoT de la Communauté d'Agglomération prend en compte les enjeux du Développement Durable et adopte une approche environnementale de l'urbanisme. Il met en avant la richesse de l'environnement du Pays de Meaux, que ce soit l'importance de son réseau hydrographique ou sa biodiversité exceptionnelle en privilégiant la reconquête urbaine plutôt que l'extension dans un souci de préservation des différents paysages du territoire.

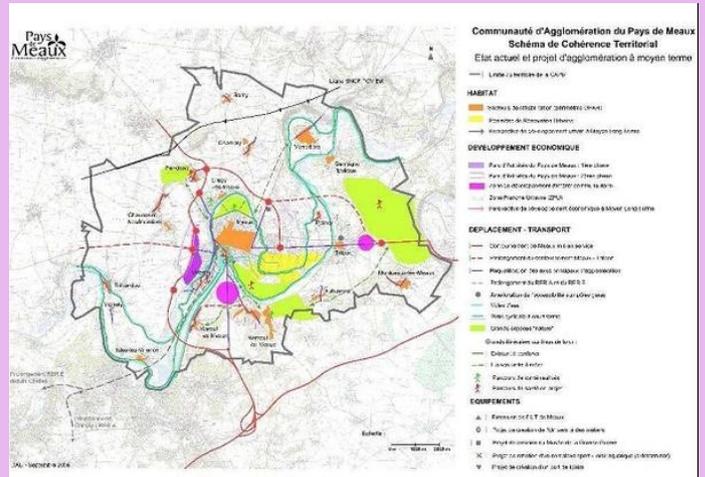
A ces fins, le SCoT est composé d'un document qui fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique ou encore de protection des espaces agricoles et naturels. Il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le SCoT met au centre de ses réflexions l'eau comme élément majeur de l'Agglomération car elle est à la fois un régulateur climatique et un élément de l'identité rurale du territoire. A travers le développement de la trame verte et bleue, le SCoT vise à protéger les espaces boisés afin de moins subir les affres du changement climatique.

### Qu'est-ce qu'une AEU ?

Le SCoT du Pays de Meaux est élaboré à travers une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU). Il s'agit de prendre en compte les impacts environnementaux et de permettre de concrétiser dans les faits une politique territoriale de développement durable. Cette démarche s'applique notamment dans deux champs majeurs des politiques de la CAPM :

- **l'habitat** : le SCoT cherche à réduire le nombre de constructions énergivores pour les remplacer par des bâtiments à énergie positive. Il vise ainsi à diminuer la consommation d'espaces en resserrant le développement urbain autour du centre bourg et donc à limiter l'extension urbaine et encourageant les communes à se développer sur leur aire actuelle. Cette politique s'accompagne notamment d'aide à la réhabilitation des logements anciens.
- **les transports** : le SCoT se donne pour objectif de réduire drastiquement l'utilisation des énergies fossile. Aussi, la CAPM cherche à recentrer les activités dans les cœurs de bourg et dans le cœur d'Agglomération pour éviter les courts déplacements. Elle prévoit également l'installation d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) pour réduire les longs trajets.

**En développant des modes de déplacement diversifiés et en ancrant son action dans la perspective du plein emploi, la CAPM espère saisir les opportunités offertes par l'économie verte en encourageant les activités des entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables, le maintien de l'activité agricole, le recyclage, la valorisation du patrimoine écologique et paysagé ainsi que celle des ressources du sous-sol.**



## Du côté de l'école de la Pinède

### L'école en mouvement, de la maternelle aux primaires !

De nombreuses sorties, pédagogiques, culturelles et sportives, sont au programme.

- le 11 mai, visite de la cathédrale de Meaux avec un atelier pédagogique, (CM1/CM2),
- le 11 mai, visite de Samara, site préhistorique, (CP /CE2),
- le 21 mai, sortie à Penchard, (CP/CE1), rencontre avec leurs correspondants,
- le 5 juin, sortie au zoo d'Attily à Ozoir la Ferrière, (maternelle),
- le 5 juin, sortie au parc du Patis, (CP/CE1), avec leurs correspondants,
- le 7 juin, rencontre sportive au collège de Trilport, (CM2),
- le 14 juin, sortie au musée et la ménagerie, à Paris, (CP/CE1 et CP/CE2),
- le 15 juin, visite du château de Blandy les Tours et de Fontainebleau, (CM1/CM2),
- le 29 juin, visite du musée de la Grande Guerre à Meaux, avec un atelier pédagogique, (CM1/CM2).

**PARENTS : PENSEZ A INSCRIRE VOS ENFANTS POUR LA PROCHAINE ANNEE SCOLAIRE**



La collecte des déchets verts a repris mi-mars et la dernière collecte aura lieu le dernier jeudi de novembre.

Les sacs doivent impérativement être sortis sur le trottoir au droit de chaque propriété, au plus tôt dans la soirée qui précède la collecte, **c'est à dire le Mercredi soir (15 sacs maximum)**.

#### Rappel :

- par déchets verts, il faut entendre : les tontes de gazon des jardins des particuliers, les tailles des haies, d'arbustes, les élagages de petits arbres.
- ne pourront être collectés lors de ces ramassages : les sacs de plus de 25 kg, les branchages de plus de 5 cm de diamètre ou 80 cm de long, la terre ou les matériaux comparables et tous les autres déchets ménagers, notamment les sacs ou emballages plastiques.
- pour information, le coût d'un sac est de 0,285 €.

**Les sacs déposés en sur-nombre, seront laissés sur place.**



**Trier ses déchets, c'est la plus facile et la première façon d'agir en éco-citoyen.**

## Manifestations du second trimestre 2012

**Après-midi dansante** : 5 avril, organisée par l'association Comité des Fêtes, salle des Fêtes,  
**Stage de tennis** : du 18 au 20 avril, organisé par l'AGT,  
**Marché campagnard** : le 22 avril, place de la Palée,  
**Après-midi dansante** : 3 mai, organisée par l'association Comité des Fêtes, salle des Fêtes,  
**Concert Chorale-Orchestre (Bernard Ménéil)** : le 5 mai, salle des Fêtes,  
**Loto** : le 12 mai en soirée, organisé par le Judo, salle des Fêtes,  
**Marché campagnard** : le 20 mai, place de la Palée,  
**Brocante** : 20 mai, organisée par l'association Comité des Fêtes, place de la Palée,  
**Journée des enfants à Roland Garros** : le 26 mai, organisée par l'AGT,  
**Nuit de la carpe** : 25/28 mai, par l'Association pour la Pêche, sur les bords de la Marne,  
**Représentation théâtrale** : en mai et en juin, par les Lézards associés, salle des Fêtes,  
**Démonstration de pêche au silure** : 2 et 3 juin, par l'Association pour la Pêche, sur les bords de la Marne,  
**Après-midi dansante** : 7 juin, organisée par l'association Comité des Fêtes, salle des Fêtes,  
**Fête du Tennis et Journée « portes ouvertes »** : le 16 juin, organisée par l'AGT,  
**Marché campagnard** : le 17 juin, place de la Palée,  
**Concert de l'Ensemble Fasuperla** : le 17 juin, église de Germigny-l'Évêque,  
**Fête de l'école de Tennis et Fête de la Musique** : en juin, organisée par l'AGT,  
**Feux de la Saint-Jean et Fête de la Musique** : en juin, place de la Palée,  
**Judo** : le 24 juin en matinée, animation de fin d'année sportive, salle polyvalente (dojo),  
**Concours de pétanque** : le 24 juin, près de l'école,  
**Exposition des Vieilles Mécaniques** : le 24 juin Place de la Palée,  
**Kermesse de l'École** : le 30 juin, organisée par l'APE, à l'école,  
**Fête de l'École** : le 30 juin, organisée par l'école, salle des Fêtes.

### La déchetterie de Ocquerre Lizy-sur-Ourcq

#### (Déchetterie standard)

Z.A. Le Fond de Grand Champs

Tél : 01 60 24 75 70

#### Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre :

Lundi : 10h-12h et 14h-18h  
 Mardi : FERME  
 Mercredi : 10h-12h et 14h-18h  
 Jeudi : 14h-18h  
 Vendredi : 14h-18h  
 Samedi : 9h-12h-14h-18h



### La déchetterie de Meaux

#### Déchetterie " DMS " (Déchets Ménagers Spéciaux)

Z.A. de la Bauve - Rue de la Bauve

Tél : 01 60 24 75 70

#### Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre :

Lundi : 10h-12h et 14h-18h  
 Mardi : 10h-12h et 14h-18h  
 Mercredi : 10h-12h et 14h-18h  
 Jeudi : 10h-12h et 14h-18h  
 Vendredi : 10h-12h et 14h-18h  
 Samedi : 9h-12h et 14h-18h  
 Dimanche : 9h-12h



# 77

## C.P.S.

Chauffage  
 Plomberie ▫ Sanitaire  
 Ventilation ▫ Climatisation  
 Pompe à chaleur ▫ Régulation  
 Maintenance ▫ Ramonage  
 Adoucisseur d'eau

Tél. : 01 64 35 05 00 Fax : 01 64 35 05 06

12, rue de Saint-Fiacre 77470 TRILPORT



# 77 DISTRIBUTION

Fondée en 1977

### 77 Distribution

38 bis, rue François de Tessan  
 77100, Meaux  
 Magasin : 01 60 09 07 39  
 Fax : 01 60 25 53 39  
 Mail : Contact@77distribution.fr

### Standards et à vos mesures

Portails, Clôtures/ Fenêtres, portes/  
 Portes de garage/ Volets/ Automatismes/  
 Electricité/ Alarmes/  
 Piscines/Spas/Saunas

## L'Histoire de notre Village (9)

*Au long de nos rendez-vous trimestriels, nous souhaitons vous la conter : aujourd'hui, la Grande Guerre ( 3 ) du 7 au 9 septembre 1914.*

Les batteries allemandes tirent toujours vers Chambry et Penchard. Le lundi 7, à partir de 11 heures, elles ont changé d'objectif et c'est dans la direction de Meaux qu'elles envoient leurs projectiles.

Ce jour là les réfugiés de la carrière rejoignent le village et comme le dit l'un d'eux «mourir pour mourir, il vaut mieux mourir chez soi »

L'infanterie allemande se rend en renfort à Varreddes. Dans la matinée, le village n'est plus occupé que par une escouade, mais à 22 heures, toutes les troupes rejoignent leurs campements.

Le mardi 8, les allemands plient bagage, emportant tout leur matériel, franchissant le pont vers Varreddes, obliquant aussitôt sur la droite pour rejoindre la Fontaine des Anses sur la route de Congis, évitant ainsi le village de Varreddes.

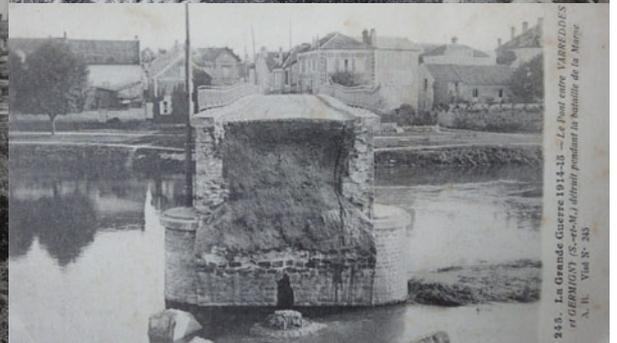
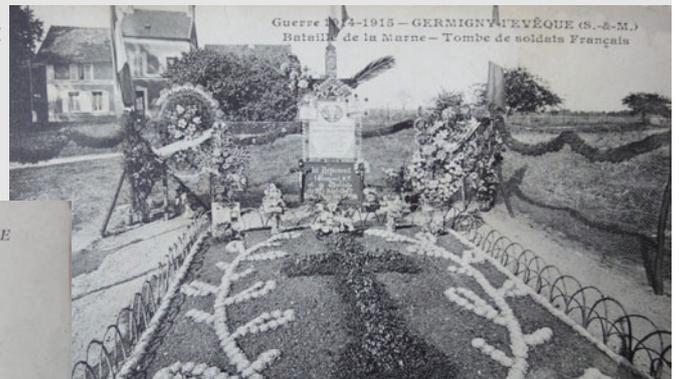
Le départ fut précipité, pour preuve, les boulangers pétrissaient dans l'ancienne maison Neuwens, et s'apprêtaient à cuire le pain dans des fours portatifs. M. Toupry découvre cette pâte préparée, en rapporte des morceaux à d'autres habitants privés de pain depuis une semaine. On en fait des espèces de crêpes que l'on trouve délicieuses. Apparemment, le dernier soldat allemand vu à Germigny est un cavalier égaré qui cherchait ses "Kamarades", il pouvait être 16 heures.

Dans la soirée, vers 19 heures, une patrouille d'infanterie du 117<sup>ème</sup> ( française ) venant de Trilport, certainement par les bois de la Mairesse, s'approche de la Marne par le « kiosque à Bossuet » avec l'intention de s'approcher du pont toujours intact. Une fusillade éclate; des allemands probablement sur la palée et sur la rive côté Varreddes prennent cette patrouille sous leur feu. Deux soldats français sont retrouvés sur le chemin de halage. De nombreux impacts de balles sont relevés sur les arbres de l'allée de l'église et sur la façade de la maison Fetter, face à cette allée. La fusillade a duré environ 20 minutes; le calme se rétablit puis tout d'un coup, une détonation formidable éclate; c'est l'arche centrale du pont qui vient de sauter. La nuit est tombée, plus de bruit, M. Buhry entendant parler le long de ses fenêtres, croit distinguer des mots français. M. Fleury entend les pas des chevaux mais il ne sait pas de qui il s'agissait.

Au lever du jour, le mercredi 9, il inspecte la route, voit les fers imprimés dans la poussière et pense qu'un patrouille est venue de Trilport à Germigny. MM. Toupry, Brocque et Buhry sortent de leur refuge, cherchant à comprendre ce qui s'est passé la veille. Ils voient l'arche du pont détruite.

Suivant la Marne, remontant le cours près du kiosque sur le bord du chemin, ils découvrent les deux soldats du 117<sup>ème</sup> étendus, morts. Les trois hommes les considèrent avec émotion, puis battent un champs de maïs où ils trouvent encore un cadavre. Derrière le jardin de M. Quinegagne, ils voient un sergent assis; il a la poitrine traversée par une balle. C'est le sergent Pestel. Il fait comprendre que la patrouille dont il faisait partie a été attaquée en arrivant au village.

Un autre soldat blessé rejoint le groupe : il a la mâchoire fracassée et la gorge percée. On les conduit chez Mme Fleury, qui lave leur plaies. On place les blessés dans une voiture à âne. MM. Fleury et Bergeron, avec l'aide d'un homme de Marsancelles les évacuent sur Trilport où ils arriveront vers 11 heures et seront remis aux autorités militaires. M. Buhry, le garde champêtre, découvre neuf cadavres de soldats du 117<sup>ème</sup> alignés dans la cour de la maison de Mme Quinegagne et dans la maison même, celui du sergent -major. Ce sont des soldats tués dans l'affaire de la soirée de mardi. Comment ces cadavres ont-ils été apportés là ? Et par qui ? Probablement par des camarades de leur régiment.



## Passeports

Pour les passeports (biométriques) vous pouvez vous adresser à la :  
 - mairie de Lizy-sur-Ourcq,  
 tél. : 01 60 01 70 35  
 - mairie de Meaux,  
 tél. : 01 60 09 97 00

**Pour vos dossiers de demande de passeport, nous vous rappelons que les photographies doivent être réalisées en respectant des critères, que seul un professionnel peut vous garantir. (Les mairies ne peuvent plus rendre ce service.)**

## Le bien être à domicile

Services à domicile :  
 Livraison de repas  
 Entretien votre maison  
 Faire les courses  
 Préparer les repas  
 Aider dans les actes essentiels de la vie quotidienne  
 Assistance au lever, aide à la toilette et à l'habillage ; aide à la prise des repas  
 Assistance au déshabillage et au coucher (dont coucher tardif)  
 Possibilité de prise en charge (APA, mutuelles, comités d'entreprise et économie (50%) d'impôts).  
 Contacter le 0 810 204 706 (prix d'un appel local) ou [www.coviva.fr](http://www.coviva.fr)

## Plainte ou « Main courante » ?

Préférez le dépôt de plainte à la main courante  
 (Bruit de voisinage, vol, violences conjugales...)

Il peut arriver, quand on veut déposer une plainte dans un commissariat de police ou une caserne de gendarmerie, qu'on vous invite à y renoncer au profit d'une « main courante ». Insistez car une main courante revient juste à faire inscrire sur un registre officiel les faits dont vous venez d'être victime. Elle n'a pas de valeur juridique et encore moins valeur de preuve.

Si vous voulez avoir une chance de voir l'auteur de l'infraction poursuivi par la justice, déposez une plainte. Cela garantit que votre affaire sera étudiée par un substitut du procureur de la République.

## Informations utiles

**Permanences de la Mairie** : lundi et vendredi de 16h à 18h30, mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h.

**Objets perdus et trouvés** : s'adresser à la mairie.

**Bibliobus de la CAPM (Tout public)** :

Passage le mardi, tous les 15 jours, place de la Palée de 16h à 18h et à l'école de 14h30 à 15h45.

**Recensement service national**

Obligatoire pour tous (tes) les français (es) dès l'âge de 16 ans. Se présenter en Mairie, dans les trois mois qui suivent l'anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. L'attestation qui sera délivrée, est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire)

**Un numéro de téléphone utile**

Pour obtenir rapidement, des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler le **3939** ou sur internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Carte Nationale d'Identité**

S'adresser en Mairie.

**Fuites d'eau**

Elles peuvent prendre des proportions considérables, pensez à faire vérifier vos installations et à vous assurer.

VEOLIA propose des contrats sur le territoire de notre commune. (Tél. : 0 811 90 55 55)

**Assistance Sociale**

Permanence : MDS de Meaux

Mme BENOIT 31, rue du Palais de Justice

Du mardi au vendredi de 9h à 11h, tél. : 01 64 36 42 69

**Cantine scolaire**

Tarif : 3,50 € le repas, (annulation la veille avant 12h au 01 64 34 69 77 ou à la Mairie, aux heures d'ouverture, **il ne sera pas tenu compte des messages sur répondeur**).

Le mois écoulé est payable en Mairie, avant le 10 du mois suivant.

**Accueil périscolaire et Etude**

De 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h00: 1,70 € l'heure, (toute heure commencée est due)

Etude (de 16h30 à 18h) : 1,70 € l'heure et 0,85 € la 1/2heure (Tél. : 01 60 44 04 51)

Le mois écoulé est payable en Mairie, aux heures d'ouverture, avant le 10 du mois suivant.

Le mercredi (Centre de Loisirs) - repas de midi assuré

**Centre de loisirs**

Ouvert de 7h30 à 18h30, pendant les vacances de Printemps (Pâques), Automne (Toussaint) et Hiver (Février), ainsi que pendant le mois de Juillet.

**Location de chapiteaux**

Réservée aux germinois.

Tarifs : 1 chapiteau : 230 €, 2 chapiteaux : 305 € (montage/démontage par le personnel de la Mairie) - Location de tables et de chaises possible, se renseigner en Mairie.

**Location de la nouvelle salle des fêtes**

Tarifs pour les germinois - 1 jour : 300 euro, 2 jours : 550 euro.

Tarifs pour les non-germinois - 1 jour : 650 euro, 2 jours : 1 000 euro.

**OPAH - Amélioration de l'habitat**

Renseignements au 01 60 09 98 45 Dépliants à retirer en Mairie de Germigny.

**Bruits de voisinage (Réglementation)**

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, souffleurs à feuilles etc., ne peuvent être effectués que :

. de 7h à 20h les jours de semaine,

. de 9h à 12h et de 15h à 19h30 le samedi,

. **de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.**

**CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)**

Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé,

Informations au 0 820 904 138 (0,118 €/mn) ou sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

**CRAM : Conseiller retraite**

Pour se renseigner : Tél. 3960 ou écrire 77605 - Marne la Vallée cedex 3

**Services de cars**

Horaires disponibles en mairie

Pour rejoindre l'aéroport Charles de Gaulle, un service de car de la STIF, prend les voyageurs devant la gare de Lizy sur Ourcq (horaires sur [www.transport-idf.com](http://www.transport-idf.com) )

## Nouveaux Germinois

*Bienvenue aux nouveaux arrivants. Venez vous faire connaître en Mairie et y trouver tous les renseignements nécessaires à une bonne installation. Participez aux diverses manifestations proposées dans le village.*

## Le Coin des Associations

*Participez à la vie associative de Germigny*

### ANCIENNES MECANIKES EN BALLADE

M. Daverdin -Tél. : 01 60 09 15 09, M. Julmy -Tél. : 09 54 03 63 35

### APE (Association de Parents et Enfants)

Mme Virot - Tél. : 06 86 94 82 22,

### ASLV VTT (organisateur de la GERMI'PIAFS (Course VTT)

M. Portier – Tél. : 06 18 57 73 67

### LES LEZARDS ASSOCIES (Théâtre)

Mme Odile Crépin-Etaix – Tél : 01 64 33 16 51 et 06 88 04 12 87

### JUDO CLUB

M. Jacques Sergent – Tél. 01 60 25 28 66

### LE CHALET EN BOIS (Dessin, peinture)

Mme Goujon—Tél. : 06 84 23 98 48

### ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE LA REGION DE L'OURCQ

M. Bernard Ménil – Tél. 01 64 33 19 36 ou 06 08 92 19 48

Site internet : [www.musique-bernard-menil.com](http://www.musique-bernard-menil.com)

### LE CLUB DES GENTLEMEN

M. Sartori – Tél. 01 64 34 44 74

### LA JOYEUSE CORDEE (Randonnée)

Mme Michèle Binet – Tél. : 01 64 33 56 01 ou 06 22 40 58 80

### LA CIGALE

M. Stéphane Kocher, tél. : 06 74 83 04 34

### ASSOCIATION POUR LA PECHE

M. Marc Leloup – Tél. : 01 64 34 62 95

### UNION FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Michel Bultel - Tél. : 01 64 35 50 40

### ASSOCIATION GERMOINOISE DE TENNIS

Tous renseignements : 01 60 32 00 90 ou 06 07 01 16 85

<http://www.club.fft.fr/tc.germigny-agt>

### FOOTBALL CLUB DE GERMIGNY

Tél. : 06 12 33 37 12

### ASSOCIATION COMITE DES FETES

M. Jacky Rispincelle, Président - Tél. : 01 64 34 83 40

### ECHECS IDEE

M. Cochard, Président - Tél. : 06 58 84 79 20

### YOGA - ASSOCIATION BIOGAM

Mme Martine Penchèvre - Tél. : 06 71 98 12 42 ou 01 60 25 35 11,  
[pench-es-indiablues@wanadoo.fr](mailto:pench-es-indiablues@wanadoo.fr)

### Brocante du Comité des Fêtes

le 20 mai, place de la Palée

Pour réserver un emplacement :

Tél. : 01 64 34 83 40

ou 06 75 47 14 96



### STAGE DE TENNIS

Vacances de Pâques

du mercredi 18 au vendredi 20 avril

Ouvert à tous les enfants (y compris débutants).

3 heures d'activité par jour, dont 2h30 de tennis.

Activités annexes prévues en cas de mauvais temps.

Formule demi-journée de 14h à 17h

Il reste quelques places

Inscrivez-vous auprès d'Alexandre, au plus vite, au 06.61.98.17.31

**Cette année, l'AGT avec le concours de la ligue de tennis de Seine et Marne**

**lance l'opération Pass Tennis**

**pour tout nouveau licencié (né avant 2003)**

**et vous propose des tarifs particulièrement attractifs :**

**25 euro pour les enfants  
45 euros pour les adultes  
(cotisation ET licence, jusqu'à fin septembre)**

**pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec**

**jean-pierre au 06 07 01 16 85  
ou rodolphe au 01 60 32 00 90**

### Qu'on se le dise !

Près de 100 convives, le 28 janvier, ont partagé la sauciflette géante, puis dansé sur les rythmes proposés par le DJ Ruthy. En préambule de cette magnifique soirée organisée par le Club de Tennis, les invités ont pu assister, pendant plus d'une heure, à un concert donné par Yannick Lecras et ses complices.

### DEMONSTRATION GRATUITE D'UN COURS DE YOGA

*(Donné, pour tous niveaux, par Martine Penchèvre – Professeure)*

**Le DIMANCHE 13 MAI de 15 h à 16 h et de 17 h à 18 h**

**Salle de gymnastique sous la salle des fêtes**

**Se munir d'un tapis si possible**

**Téléphone 06 71 98 12 42 pour tous renseignements.**

Une erreur ayant été commise quant au numéro de téléphone indiqué dans la gazette n° 16, nous vous prions de prendre note du numéro corrigé (ci-dessus) et de bien vouloir excuser votre « Gazette ».



Juste avant l'arrivée de la course, Monsieur Sartori se prépare pour la remise des coupes aux vainqueurs du 7ème Grand Prix (cycliste) de GERMIGNY-L'ÉVÊQUE du 25 mars, parrainé par Joop Zoetemelk et organisée par les « Gentlemen de Germigny-l'Évêque », avec le concours de la municipalité.



Dimanche 4 mars, 2 cars attendaient les 101 germinoises pour la sortie à Paris et pour assister à la pièce « Plein la Vue » au théâtre de la Michodière avec l'enfant du pays et marraine de la rose Bossuet, la pétillante **Véronique Genest** qui s'est de bonne grâce prêtée aux photos et autographes.

## La Gazette de Germigny numéro 17

Bulletin trimestriel  
d'informations de la commune  
de Germigny-l'Évêque

Comité de rédaction :

Commission Information  
& Communication

Rédaction :

Andrée Chateau,  
Alain Briand,  
Philippe Helm.

Adresse :

Mairie  
7, allée de l'Eglise  
77910 - Germigny-l'Évêque  
Tél. : 01 64 33 01 89  
Fax : 01 64 33 86 66  
e-mail :  
mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr  
www.germigny-leveque.org

Composition : abConsult

### LE SAVIEZ VOUS ?

L'eau de ville est arrivée  
dans notre village en 1956 !



Grimm, qui a maintenant  
8 mois, va très bien et  
montre un bon caractère, il  
poursuit son éducation et  
nous lui consacrerons un  
reportage, dans le prochain  
numéro de la Gazette.

La Gazette recherche  
des annonceurs qui  
désirent faire connaître  
leurs activités auprès  
des Germinois.

S'adresser à la mairie

## Etat Civil

### NAISSANCES

VIERA Lissandro	le 10 janvier,
MAGERAND Harrisson, Philippe, Berg	le 8 février,
CELER Aurélien, André, Roger	le 14 février,
BUISSON Samuel	le 22 mars,

### MARIAGE

Aucun

### DECES

LAPRUN Jean-Pierre, André	le 8 février,
MARCHE Christian, Georges, Henri	le 9 février,
PHAM Thi, Hien, épouse VIRAVONG	le 2 mars,
GOGUELIN Michel, Jean	le 3 mars,
BONAL Louise, Odette, veuve BOUCHER	le 29 mars.

## LE GONFALON

### Restaurant Gastronomique

### Bar à Champagne/Hôtel<sup>\*\*\*</sup>/Réceptions

\*\*\*



Portes Ouvertes aux Germinois  
A VOTRE DEMANDE  
Pour découvrir notre nouvelle maison

Notre Village le méritait bien .....

01.64.33.16.05 [www.hotelgonfalon.com](http://www.hotelgonfalon.com)